

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_FAM](#)  
[1999-09-60Item](#)[Marie Moret à Jean Vallette, 22 janvier 1899](#)

## Marie Moret à Jean Vallette, 22 janvier 1899

**Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièrre de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[22 janvier 1899](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire[Vallette, Jean](#)

Lieu de destinationFaculté de théologie protestante de Montauban, Montauban (Tarn-et-Garonne)

### Description

RésuméMarie Moret répond à la lettre de Jean Vallette du 17 janvier 1899 en l'informant qu'elle adresse à la bibliothèque de la Faculté de théologie protestante de Montauban deux exemplaires des numéros du journal *Le Devoir* et qu'elle a également adressé en 1897 à la bibliothèque des ouvrages sur le Familièrre ; elle demande à Jean Vallette de lui indiquer si ces documents ne peuvent pas lui être communiqués, et l'assure de sa sympathie à l'égard d'Henri Babut.

NotesSur le folio 171 r sont copiées : la lettre de Marie Moret à Offroy et Cie du 21 janvier 1899, la fin de la lettre de Marie Moret à Jean Vallette du 22 janvier 1899 (dans le sens inverse de la précédente) et la carte postale de Marie Moret à madame Dubos-Foy du 22 janvier 1899 (copie manuscrite à la mine de plomb).

SupportLe nom du destinataire, « Vallette », est manuscrit à la mine de plomb sur la copie de la lettre à la suite de l'appel de la lettre « Monsieur ».

### Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Librairie](#)

Personnes citées

- [Babut, Henri \(1871-\)](#)
- [Faculté de théologie protestante \(Montauban\)](#)

## Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-60

Collation2 p. (172r, 171rbis2)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 29/09/2024

---

Dimes 29 Janvier  
1899

14 rue Baudouine

Monsieur, Mallet

J'ai l'honneur de vous  
accuser réception de votre lettre  
du 17 et qui m'a transmis  
de Suisse ici, au je pense  
d'hiver.

Pour répondre précisé-  
ment à vos vœux analogues  
aux vôtres, je fais servir  
régulièrement, depuis un  
certain temps déjà, deux  
exemplaires de chacun des  
numéros du Devoir à  
la Bibliothèque de la

Faculté de théologie à  
Montauban.

J'ai aussi adressé,  
dans l'automne de 1899,  
divers ouvrages sur le  
familistère, au même  
établissement.

Si, contre mon attente,  
ces ouvrages et le Devoir  
ne pouvaient être mis à  
votre disposition, je vous  
serais très obligé de m'en  
informer et de me dire  
le motif de l'empêchement.  
Alors j'aviserais.

Veuillez me croire  
Monsieur, sympathique  
à M. Henry Babut

Paris le 21 janvier  
1899

M. le Bourdillon

Messieurs Offroy Guindard et cie,

J'ai l'honneur de vous  
accuser réception de votre lettre  
du hier et de votre pli recom-  
mandé contenant en un  
seul billet de banque les  
mille francs que je vous  
avais demandés.

J'en passe écritures  
confirmées et vous prie  
d'agréer, Messieurs,  
l'assurance de toute ma  
considération

Paris le 21 janvier 1899

M. Marie Gadin

M. le Bourdillon

entre considération  
l'assurance de mon

à propos de votre pli  
mon pli de mon, et  
vous prie d'agréer le

M. Dubois 21 janv. 99

carte : remercie M. de J. de son  
bon souvenir et prie d'agréer aussi son  
meilleur vœu et lui accuse réception  
du mandat de 100 francs pour réabon-  
nement au service, année 1899.